

Compte-rendu conseil de gestion du 06/07/23

Présents : Sabine Fillinger, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou, Anne Deredec, Mathilde Gorse, Laetitia Dupont, Isabelle Lebrun, Corentin Picard, Anne Genissel, Antoine Porquier

Invité : Simon Patry-Leclair

- **Azote**

Procédure mise en place par Simon. La commande de recharge d'azote est faite dès que la limite de jauge basse est atteinte. La jauge basse a été relevée afin d'avoir un peu de marge en cas de retard de livraison (par ex : commande le jeudi, livraison le lundi ou le mardi, et non sous 24h).

La 2^{ème} bonbonne a été testée mais il manque un flexible.

Une mini formation de prévention et d'utilisation de l'azote va être faite aux utilisateurs afin de rappeler les bonnes pratiques.

2 flexibles vont être recommandés et Simon va faire remplir une 2^{ème} bonbonne.

Les 2 bonbonnes resteront au 4^{ème}.

La responsabilité de l'azote est faite par un permanent et un non permanent. Nous sommes à la recherche d'un nouveau responsable permanent.

- **Blouses**

Une réunion a eu lieu avec le responsable de chez Elis le 19/06, afin de faire remonter l'ensemble des problèmes rencontrés depuis la signature du marché, à savoir :

- Les blouses arrivent froissées
- Délais assez longs (>2 semaines)
- Souci avec les torchons qui ne reviennent pas forcément
- Facturation identique, peu importe le nombre de blouses lavées

Bioger est principalement concernée par le point sur la facturation.

Au cours de la réunion, 3 possibilités exprimées :

- Démarquage des blouses « en trop » (en gros réduire notre parc de blouses pour payer moins cher)
- Renégociation des tarifs et méthodes de facturation
- Retrait du marché

A ce jour, pas de retour d'Elis permettant de prendre une décision

- **Voitures de service**

La kangoo bleue ne tourne plus, batterie HS et non sécurisée. Vote à l'unanimité pour la rendre à Versailles.

- **Point Finance**

Le solde en SE baisse très rapidement, il faut à partir de maintenant favoriser les dépenses sur vos contrats de recherche

Pour le nom à saisir lors des **achats avec la carte DU**, merci d'indiquer comme nom d'en tête de facturation ou d'achat « INRAE BIOGER » et non le nom de l'acheteur. Une procédure va être affichée sur l'armoire de Virginie

Un constat a été fait qu'il existait plusieurs **comptes sigma ou Fisher**. Cela cause problèmes avec Sigma pour avoir les bons prix négociés. Recensement à faire pour faire un état des lieux.

Laetitia a aussi demandé le suivi pour la **boite Eurofins sur le campus**, à suivre au prochain conseil (Anais P. s'en occupe).

Révision des barèmes de remboursement des hôtels au 01/07/23 sur marché

3.2.2. Plafonds de réservations en vigueur au 1^{er} juillet 2023

	Ile de France			Métropole		Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin	Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
	Paris	Communes de la Métropole du Grand Paris	IDF autre communes (hors Paris et Grand Paris)	Grandes villes (+200 000 habitants)	Régions (hors IDF et Grandes Villes)		
	Marché ou défaillance	Marché ou défaillance	Marché ou défaillance	Marché ou défaillance	Marché ou défaillance		
Voyageur "standard"	170 €	170 €	120 €	120 €	110 €	120 €	120 €
Personnalité extérieure ; Agent en situation de mobilité réduite	170 €						

Réservation sur marché : pas d'avance ni de remboursement de frais

Réservation en cas de défaillance : Remboursement aux frais réels plafonnés sur présentation de justificatifs

Les plafonds en € TTC prennent en compte la taxe de séjour et le petit-déjeuner.

Les grands voyageurs INRAE et les jurys membres externes de concours bénéficient des mêmes plafonds qu'un voyageur standard sur marché, mais peuvent être remboursés aux frais réels qu'ils recourent ou non au marché.

Révision des barèmes de remboursement des hôtels au 01/07/23 hors marché

Indemnisation forfaitaire	Ile de France			Métropole		Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin	Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
	Paris	Communes de la Métropole du Grand Paris	IDF autres communes (hors Paris et Grand Paris)	Grandes villes (+200 000 habitants)	Régions (hors IDF et Grandes Villes)		
	Hors marché	Hors marché	Hors marché	Hors marché	Hors marché		
Voyageur "standard"	110 €	90 €	70 €	90 €	70 €	70 €	90 €

Réservation hors marché : Remboursement **au forfait** hors marché sur présentation des justificatifs

- **Point RH**

Mouvements de personnels

Arrivées

Pierre-André Bordelais (serriste) du 08/06/23 au 31/12/23

Amandine Delanoue, nouvelle TR phytopathologie recrutée sur concours au 01/10/23

Renouvellement des membres du conseil après la restructuration de l'unité (soit début 2024). Un rappel sera fait lors des élections afin de redonner les rôles du conseil, et comment et par qui chacun est représenté. En remplacement d'Antoine Porquier (CDD), Sabine demandera à Pierre-André Bordelais, Clémentine Louet et Camille Maurin qui accepte de siéger au conseil de gestion jusqu'au renouvellement. Mathilde Gorse (doctorante) consultera les doctorants de l'unité pour la nomination d'un.e représentant.e.

Bilan télétravail

Suite au retour de l'enquête faite par SPE sur le télétravail, un point a été fait lors du conseil sur le ressenti du télétravail au sein de l'unité.

Une enquête va être faite via un sondage anonyme pour faire un état des lieux concernant Bioger, et ainsi voir s'il y a des rappels des règles générales de télétravail à INRAE à faire ou des règles à mettre en place propres à BIOGER (Valérie?, Laetitia, Anne G.).

Vote pour titularisation de Thierry Breuil et Anthony Colas

Prochain conseil de gestion le 26/09/23 de 10h à 12h

Sujets abordés : comptes Fisher et sigma, Eurofins, enquête télétravail, boîte à idées initiatives 'vie de l'unité'